

**DEMANDE D'ARRETE DE STATIONNEMENT  
DEMENAGEMENT / EMMENAGEMENT**

Présentée par : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Téléphone portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Lieu du :

DEMENAGEMENT

EMMENAGEMENT

Rue \_\_\_\_\_

Période du (date et heure) \_\_\_\_\_ au (date et heure) \_\_\_\_\_

Longueur souhaitée de stationnement : \_\_\_\_\_

Matériel ou véhicule utilisés : \_\_\_\_\_

*(Attention : pour des raisons de tranquillité publique, les manutentions ne sont pas autorisées entre 22h00 et 06h00.)*

Si déménagement effectué par une entreprise :

Nom, adresse et téléphone : \_\_\_\_\_

Observations particulières :

Je souhaite que l'arrêté me soit transmis par :

Email

Courrier

*Les demandes sont à transmettre au minimum 15 jours avant la date de la manifestation au service de la police municipale par mail à l'adresse suivante : [policemunicipale@vourles.fr](mailto:policemunicipale@vourles.fr) ou par courrier au 26 rue de Bertrange Imeldange 69390 VOURLES –*

*Police Municipale 04.72.82.19.79 OU 06.88.87.37.52*

*Le demandeur est chargé de la mise en place des panneaux d'interdiction de stationner (avec pictogramme de mise en fourrière) ainsi que l'affichage de l'arrêté municipal, 07 jours à l'avance minimum et de veiller à son maintien sur place. La police municipale sera contactée dès la mise en place afin d'effectuer un constat.*

**Fait le (date)**

**Signature du demandeur**